VENDREDI, 14 Décembre 1888

ACTUALITÉS

Cinq *true bills* ont été trouvés à Trois-Rivières contre M. Honan, avocat.

Un correspondant anglais écrit au *Free Press* que la mairie appartient cette année aux canadiens français.

On dit que le Major Dugas a annoncé au Département de la Milice son intention de se retirer du 65ème Bataillon.

On calcule que dans sa tournée d'inspection militaire, le géneral Middleton a fait, l'été dernier, près de 3,000 lieues

L'Union des Cigariers demande de nouveau la réduction de $75 à $6 le prix de la licence qu'un manufacturier doit payer.

Le Département des Postes envoie actuellement à tous les facteurs du Dominion leur équipement pour les prochains six mois.

Nous recevons quelquefois pour publication des pièces de vers très bien tournés, mais auxquels nous ne pouvons donner hospitalité, notre journal manquant d'espace même pour la vile prose

L'*Evénement* de Québec reproduit le compte-rendu que nous avons fait de l'assemblée où M. le Dr Valade a été choisi candidat et fait remarquer que Québec, cette ville si française, n'a pas refusé d'élire maire d'autres anglais comme MM. Chambers et Murphy

Le pape aurait, dit-on, refusé de bénir des médailles destinées à certains Nationaux d'Irlande, qui pratiquent le dévergondage révolutionaire. Puis qu'ils préférent l'Evangile de Dillon et d'O'Brien à celui de Jésus Christ, aurait dit Sa Sainteté, je ne puis les encourager dans leur œuvre.

La grande invention du jour est la machine typographique de Thorne avec laquelle un journal se fait sans typographe. De grands journaux comme le *N.-Y. World* et le *Hartford Post* s'en servent. Les ordres que reçoivent les inventeurs de cette machine assez peu coûteuse sont si nombreux qu'il faut au moins trois mois d'avis avant de pouvoir les faire exécuter.

De l'*Evénement* de Québec à propos de notre mairie :

Nos concitoyens d'Ottawa ne pouvaient guère faire un meilleur choix. Le Dr Valade est qualifié sous tous les rapports pour les hautes fonctions auxquelles ses compatriotes l'appellent.

Son élection est à peu près assurée.

Nous félicitons nos compatriotes de la capitale fédérale.

D'après une statistique du Bureau de Poste de Montréal, il est expédié annuellement au-delà de quinze mille lettres à destination de la Loterie de la Louisiane, soit un montant qui ne peut guère être au dessous de $75,000.

Si l'on songe qu'un montant au moins égal est expédié par l'Express, cela fait pour Montréal seul une contribution annuelle de $150,000.

On peut raisonnablement inférer que la Province de Québec envoie annuellement au moins $300,000 à la Loterie de la Louisiane.

Toujours aux électeurs de la province de Québec :

M. Mercier, pour favoriser des partisans politiques a créé deux nouvelles sinécures en nommant MM. Tremblay et Proulx, agents d'émigration avec un salaire de $1,200, plus les frais de voyage.

M. Mercier a permis à M. François Langelier de réclamer un fort beau mémoire de frais du gouvernement, en le chargeant d'aller surveiller devant la Cour Suprême une cause qui ne nous concernait aucunement.

M. Mercier a donné à un avocat de St Hyacinthe, ami de cœur et chaud partisan du premier ministre, une somme de $300, pour surveiller le transport d'un certain nombre de prisonniers de St Hyacinthe à Montréal, lorsque nous payons déjà des shérifs et des géôliers pour cela.

M. Mercier, pendant la session de 1887 a augmenté les dépenses sessionnelles de $31,625.

AU "CITIZEN"

Le *Citizen*, reproduisant une partie du manifeste de M. Larose, donne au mot *revanche* la signification de *revenge* quand, dans le cas présent, *revanche* veut dire *reprise*.

Notre confrère voudra bien prendre note de cette erreur et la corriger.

IL Y A VICTOIRE ET VICTOIRE

Oui, tout comme du temps de Molière, il y avait fagots et fagots et après celle qu'il vient de remporter à propos de la coupe de bois sur des terres dont la propriété était contestée, M. Mowat peut s'écrier comme certain général : *Encore une victoire comme celle là et nous sommes perdus!* En effet, encore un gain de procès comme celui-là et les finances d'Ontario perdront pour tout de bon l'apparence pléthorique qu'on leur suppose.

D'abord Ontario paie sa part de frais, ce qui—entre parenthèses—prouve que le gouvernement de la Puissance avait de grandes présomptions en sa faveur.

Puis, ces terres acquises par M. Mowat sont grèvées d'impôts très onéreux sous la forme d'un rachat de droit primitif sur elles et que les sauvages ont conservé.

Ces derniers ont déjà reçu plus d'un demi million ; ce qui reste à leur donner n'est pas défini, et quand on ajoute le fait que le gouvernement d'Ontario devra nourrir *usque ad mortem* les tribus indiennes qui ornent les territoires en question, on comprend jusqu'à quel point M. Mackenzie avait raison de dire à M. Mowat, en 1880, "que ce qui devait être payé aux Indiens ôtait toute valeur à ces terres." C'est-à dire, en termes différents, que la peine emportait le plaisir.

Dans toute cette affaire là, M. Mowat nous fait l'effet de l'homme qui gagnerait à la loterie un éléphant ou le *Great Eastern*.

LÉGISLATION OUVRIÈRE

Les ouvriers préparent actuellement les demandes qu'ils soumettront au parlement fédéral, à sa prochaine session.

M. A. W. Wright, un des Chevaliers du Travail, dit que M. Lépine sera chargé de proposer au parlement un bill de prohibition contre l'emploi d'ouvriers étrangers ; ce bill sera calqué sur le "Alien Labor Act" maintenant en vigueur aux Etat-Unis. On fera des démarches pour obtenir des amendements aux lois de marine. Ces amendements auront pour objet d'accorder aux personnes qui seront traduites en justice pour avoir raccolé des matelots, le droit de subir leurs procès devant un jury, et aussi d'interjeter appel au lieu d'être jugés sommairement par un magistrat, dont la décision, en vertu des lois actuelles, est sans retour. Les ouvriers demanderont aussi la nomination d'un tribunal ou bureau d'arbitres auxquels seront soumises les matières de différends entre le capital et le travail ; des des mesures pour l'inspection rigoureuse de la carène des vaisseaux qui naviguent dans nos eaux intérieures, pour l'efficacité de la discipline de l'équipage, et pour permettre de punir les propriétaires qui envoient leurs vaisseaux à la mer chargés de cargaisons trop lourdes, ou emploient des marins incapables.

A propos de cette dernière mesure, le ministre de la marine a voulu engager les Chevaliers du Travail a poursuivre plusieurs propriétaires qui sont connus pour avoir surchargé leurs vaisseaux qu'ils envoyaient ainsi à la mer, durant la dernière saison. Mais ils ne veulent pas assumer la responsabilité de telles poursuites avant que le gouvernement fédéral ait consenti à les indemniser des pertes qu'ils pourraient encourir dans le cas où les jugements seraient rendus contre eux.

Les Chevaliers du Travail se plaignent que sur les cent onze actes qui ont été passés à la dernière session du parlement fédéral, il n'y en a pas un seul qui soit en faveur de la classe ouvrière.

De ces actes, 26 ont rapport aux intérêts de chemins de fer ; 3 sont pour les banques ; 6 pour les ponts et tunnels ; 4 pour les compagnies d'assurance ; 13 pour les lignes de téléphone et les bateaux à vapeur, et 57 autres pour divers intérêts publics : mais pour les ouvriers, rien.

Grâce aux nombreuses pétitions de toute sorte dont le Sénat et la Chambre des Communes ont été inondés par les classes ouvrières, le gouvernement parfaitement renseigné sur les demandes des ouvriers ne négligera rien pour leur accorder ce qui peut l'être équitablement pour toutes les classes de la société.

LE BON PASTEUR.

Parmi les différentes œuvres de charité auxquelles le public est appelé à contribuer, une des plus méritoires, est sans contredit, celle que l'on vient d'organiser en faveur du Bon Pasteur

La charité est comme toutes les choses de ce monde, c'est à-dire qu'il y a deux mobiles, dans l'action qui la motive. Les riches font la charité, et ils ont pour dédommagement la reconnaissance des malheureux qu'ils ont secourus, et de plus, une espèce d'orgueil, quelques uns d'eux du moins, à exposer leur faste et leur or dans des bienfaits plus souvent louables que sincères.

Même parmi les différentes institutions religieuses, il y a des nuances dans le soulagement que l'on prodigue aux malheureux. Quelques unes se chargent de l'éducation de ceux qui n'ont aucun moyen d'apprendre quoi que soit, d'acquérir les moindres notions de ce qui pourrait être un aliment pour leur intelligence. Aussi on comprend ce qu'il faut de dévouement, de soins et d'attention pour entreprendre cette tâche et la mener à bonne fin. Après tout, ici encore, il y a quelquefois des compensations aux peines qu'on s'est imposées.

Mais la mission remplie par les religieuses du Bon Pasteur est des plus admirables de quelque côté que nous l'examinons. Car elles s'occupent à la fois des besoins matériels et intellectuels des personnes confiées à leurs soins. Quand cela se fait sans ostentation, sans éclat, sans autre espoir de récompense que celle que Dieu promet à ceux qui sont les amis et les véritables bienfaiteurs des infortunés d'ici-bas.

En ce moment, nous avons un bazar organisé pour venir en aide à cette humble communauté, qui fait tant de bien et soulage tant de misères avec des moyens si restreints et si aléatoires.

Que ceux qui comprennent intimement la vie de sacrifices et d'abnégation des pauvres religieuses du Bon Pasteur, aillent donner et redonner les quelques pièces de monnaie qu'on leur demande si bienveillamment et si agréablement.

Lecteurs bien que j'aie traité ce sujet avec un ton de sérieuse gravité, n'allez pas croire que le bazar est une espèce de cloître. Non pas du tout, car moi qui aime le monde plus que de raison peut-être, j'ai vu en passant des yeux et des sourires, comme il ne nous est pas donné d'en voir tous les jours.

Chacun qui se rendra au bazar en aura, bien entendu, plus que pour son argent, en aura même cent fois plus. Toutes les fantaisies peuvent être satisfaites, tous les goûts seront accomodés ; les petits ont là des bibelots de tous les genres, les plus chers et les plus beaux ; les grands, de leur côté, trouveront bien quelque chose qui leur plaira, au milieu des mille et un superbes objets qui sont exposés.

Enfin, j'en ai assez dit pour faire comprendre à tous, qu'ils n'ont qu'à se présenter pour être reçus à bras ouverts, parce que naturellement j'ai été à même d'apprécier la politesse exquise avec laquelle les personnes sont reçues. Donnons beaucoup, abondamment, si nous voulons avoir des pauvres au ciel pour prier pour nous, comme le dit Victor Hugo dans les beaux vers ci-dessous :

Donnez ! pour être aimés du Dieu qui se fit [homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant [vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel ;
Donnez ! afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel !

UN VISITEUR,

Nécrologie

La mort, suivie de son lugubre cortège de gémissements et de douleurs, vient d'allonger son bras terrible sur une des bonnes familles de notre cité.

Augélina, fille bien aimée de M. J. O. Archambault, N. P., après une maladie de sept mois soufferte avec résignation, s'est envolée vers son Dieu pour obtenir la récompense dûe à ceux qui dévouent leur vie à faire le bonheur de ceux qui les entourent.

Elle était encore au matin de sa vie à peine avait-elle vu sur son front serein s'épanouir dix-neuf printemps, que déjà il lui fallait boire à la coupe amère où viennent s'abreuver et périr toutes les gloires et tous les honneurs, tous les plaisirs et toutes les vanités.

Comme au souffle du Nord, la rose épanouie
Avant la fin du jour voit sa beauté flétrie,
Angeline avait vu la mort à son chevet
Quand, jeune encore, l'amour charmait son [existence.

Cruelle mort, messagère funèbre, tu as accompli ton œuvre de destruction. Oui, car j'entends là-bas le glas de la cloche, et chaque tintement fait frémir mon âme ; chaque tintement me fait voir de plus en plus la grandeur de la perte que nous éprouvons aujourd'hui.

La vertu dans ce cœur candide
Brillait comme le flot limpide
d'un lac d'azur ;
Et le mal, qui partout s'attache
N'put jamais mettre une tache
sur son front pur.

R. I. P.

R. L. HULL.

NAISSANCE.

En cette ville, le 13 courant, Madame Jos. Richard, un fils.

Avis aux Citoyens d'Ottawa.

MESSIEURS,—Les Compagnies d'Assurances contre le feu ayant, pour le moment, presque discontinué de prendre des risques dans Hull, j'ai décidé d'ouvrir un bureau à Ottawa, que je tiendrai temporairement au No. 40, rue Elgin, près du Russell. Je représenterai plusieurs compagnies de première classe, et comme par le passé à Hull et le comté d'Ottawa, je m'efforcerai de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui feront des affaires avec moi. Je viens donc solliciter une part de votre bienveillant patronage. Je m'occuperai aussi d'assurances sur la vie et contre les accidents pour l'Etna et la North America.

Votre tout dévoué serviteur,

D. C. SIMON,

Bureau à Ottawa, No. 40, rue Elgin.
Bureau à Hull, No. 100 rue Alma.

CHEAPSIDE

DERNIERES
NOUVEAUTES

35 cents

Nous avons réduit à **35 CENTS** une ligne de Gants de Kid à 4 Boutons qui se vendent 50 cents dans tous les autres magasins.

CHEAPSIDE

A LES AUX

ELECTEURS MUNICIPAUX

— DU —

QUARTIER BY.

MESSIEURS,

Il y aura bientôt un an, vous m'avez confié l'un des trois mandats d'échevin dont vous disposez, et dans quelques jours votre vote devra exprimer de nouveau les sentiments qui vous animent. Continuerez-vous à m'honorer de votre confiance ? Arrêterez-vous, au contraire, votre choix sur l'un des nombreux citoyens si bien qualifiés que renferme le quartier By ? J'étais à me poser pour la vingtième fois ces deux questions bien naturelles pour moi quand des électeurs, sans doute interprètes autorisés de la majorité, m'ont exprimé leur désir franc et sincère de m'être élu cette année encore siéger dans notre parlement civique. Cette démarche me flatte et m'honore. Je ne suis plus devant vous comme un homme neuf, vous offrant un programme inédit et des promesses dont la réalisation appartient à l'avenir. Non. J'ai un an de représentation civique derrière moi. J'ai durant douze mois fait mes preuves, donné la mesure de mes forces, de mes aptitudes et de mon dévouement. Si je n'écoutais que moi-même, j'aimerais mieux ne pas redire ou rappeler à mes commettants ce que j'ai fait ou tenté pour eux. Il serait plus dans ma nature et dans mes goûts de passer sous silence mes actions tout méritoires que je les croie, mais que voulez-vous ? C'est de mode. Et puis il pourrait se trouver, pour moi comme pour d'autres, des envieux et des oublieux.

Sans parler de mon assiduité à toutes les séances générales ou sectionnelles de la Corporation et du soin que j'ai pris à me familiariser avec la routine et le véritable dédale que constitue notre organisation municipale, je me flatte d'avoir fait pour ma ville tout ce qu'un citoyen d'esprit et de cœur doit faire et pour mon quartier plus peut être que l'on en peut attendre dans le cours d'un mandat de douze mois. Un simple effort de mémoire vous rappellera :

Que j'ai contribué à faire commencer dans le bas de mon quartier d'importants travaux de drainage et d'assainissement qui seront terminés l'été prochain ;

Que, fidèle à ma promesse solennelle, j'ai énergiquement demandé la construction d'un pont en fer au pied de la rue St. Patrick, pont dont les assises et les premiers pilliers ont déjà frappé vos regards ;

Que j'ai fait partie du comité ayant mission d'organiser la construction du fameux pont sur la rivière Ottawa, avec tenant et aboutissant dans la Basse-Ville ;

Que la rue King, devenue un vrai boulevard, sera avant peu l'un des points d'attraction de notre capitale, déjà si belle, et que les travaux qui l'ont ainsi métamorphosée sont jusqu'à un certain point mon œuvre particulière.

Je pourrais continuer cette énumération, mais ce serait vous faire injure : j'aurais l'air de rappeler des bienfaits à des ingrats.

D'ailleurs, mes relations avec vous durant mes douze mois d'échevinage ; nos entrevues, vos sympathies si souvent manifestées et l'invitat on si chaleureuse que vous me faites de retourner à mon siège au Conseil me dispensent d'appuyer davantage sur des faits connus de tous ; sur des événements, des travaux, des projets depuis longtemps discutés et appréciés.

Etant donné qu'un échevin n'est pas plus infaillible qu'un autre mortel et que les finances de notre ville ne permettent pas de dépasser une certaine marge pour les entreprises et les déboursés, je crois—et je le dis hautement et sans fausse modestie—je crois que j'ai représenté le quartier By de manière à lui être utile et à lui faire honneur. Voilà pour 1888. Voyons pour 1889, si vous m'accordez de nouveau vos suffrages.

Ce sera une année qui comptera dans nos annales civiques Des questions bien sérieuses et très brûlantes sont sur le tapis et plusieurs autres, encore à l'état de rumeur, sont dans l'air. Il importe donc à la minorité canadienne française de ne se faire représenter que par des hommes ayant également le patriotisme, les connaissances des questions du jour, l'expérience du Conseil, et surtout des idées françaises et catholiques et une voix franche et énergique pour les exprimer. Nous sommes la minorité, eh bien, rachétons cette infériorité numérique par une recrudescence d'énergie, de dévouement et de solidarité. Que le groupe français, que votre vote est appelé à envoyer au Conseil, ressemble aux minorités des grands parlements ; par obstruction, par alliance défensive ou offensive, par ces tactiques habiles et cette diplomatie ingénieuse et ténue qu'inspire le patriotisme, il faut que ce groupe essaie de conquérir pied par pied le terrain perdu par l'annexion de municipalités adjacentes et au rement, et s'il lui faut, sous le choc du grand nombre, retraiter quelques fois, que ce ne soit que pouce à pouce, sans compromis, sans abdication, sans reddition, mais à charge de revanche. Pour cela, il faut des hommes ayant à la fois l'énergie de leur patriotisme et la science de la procédure municipale. J'ai un an d'expérience dans la seconde, à vous de dire si j'ai la première.

Je pourrais m'en tenir à vous promettre généralement de remplir les obligations de mon mandat de manière à bien servir ma ville et mon quartier ; mais on me saura gré de faire connaître quelle position j'entends prendre durant le prochain terme—si je suis élu—sur certaines questions d'un ordre particulier.

Je demanderai une DIVISION PLUS EQUITABLE DES QUARTIERS, afin que la population canadienne-française ait pour la représenter au Conseil un nombre d'échevins proportionné à son chiffre.

Je m'opposerai à L'AUGMENTATION DU TAUX DES LICENCES de buvette, pour l'excellente raison que tout bon citoyen comprendra et que voici : quand la licence n'est accordée que moyennant un prix fabuleux, seuls les établissements riches et bien connus en demandent et il se forme dans l'ombre, dans les coins, recoins et carrefours, de vrais bouges, des repaires infects qui empoisonnent la population la démoralisent, l'abrutissent ; c'est à que l'ouvrier laisse argent, santé et honneur ; c'est là qu'il désapprend le chemin de l'atelier et du foyer domestique ; c'est là surtout, dans ces établissements secrets non étiquetés dans le régistre des licences, que ce même ouvrier ouvre son oreille et son intelligence déjà viciée à des discours dangereux qui versent en lui la haine de l'autorité, l'oubli de sa famille, de son pays et de son Dieu.

D'un autre côté, ces caboulots font aux établissements honnêtes et de premier ordre, munis de leur licence, une concurrence que la loi ne peut enrayer, car elle se fait dans l'ombre, insaisissable, impalpable.

Vous savez qu'une question qui nous touche de près, nous catholiques, c'est L'EXEMPTION DE TAXES sur les immeubles religieux. C'est dans le cours de 1889, que le Conseil devra décider si cette exemption doit être accordée de nouveau ou refusée à jamais Je déclare donc que, défenseur des privilèges et immunités jusqu'ici non contestés—de l'Eglise à laquelle j'appartiens, je suis FAVORABLE A CETTE EXEMPTION et que pour obtenir qu'elle reste dans nos statuts, je combattrai de toutes mes forces.

Je ne puis finir cette nomenclature, très incomplète d'ailleurs, sans ajouter que le PROLONGEMENT DE LA RUE MURRAY jusqu'à la rivière Rideau fait partie des projets que je caresse et que j'y mettrai le zèle et l'énergie dont je suis coutumier quand je crois fermement à l'urgence d'une entreprise.

Je ne saurais finir sans faire allusion au choix que nous avons fait de M. le Dr Valade pour candidat français à la mairie. Proposé moi-même à la première assemblée, je me suis de suite effacé pour contribuer à l'aplanissement des difficultés qui surgissaient de toutes part au détriment de nos intérêts nationaux, sachant que je pourrais continuer à servir ma ville et mon quartier comme échevin.

Rallions-nous, mes compatriotes, autour de l'homme de notre choix. Donnons un rude coup d'épaule à cette candidature qui est sérieuse, et par un travail solide, unanime et soutenu, donnons à Ottawa et à notre nationalité un maire français.

Voilà, messieurs les électeurs municipaux du quartier By, ce que je voulais vous dire avant d'entrer pratiquement dans la lutte.

Je remercie ceux qui m'ont demandé de nouveau et à tous je dis : Si je suis élu, je me ferai un devoir sacré de me consacrer corps et âme à l'accomplissement entier et fidèle de mes engagements ; et si je suis défait, je n'en garderai aucune rancune, convaincu comme je le suis d'avoir fait, cette année, ce qu'on devait attendre de moi.

Votre tout dévoué,

A. C. LAROSE

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variéte,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de
Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.
afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.
Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
—ou—
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.
Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Reliures, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.
PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES
—:o:—
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.
Wrenches, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.
558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS
Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.
P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux reunis : $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc communément reçoivent une attention immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est prepare à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL
ETAL DE MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

NOUVELLE INVENTION

7 cordes et ¼ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address **FOLDING SAWING MACHINE CO., 305 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.**

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTAS, PAIN DE VIENNE, à la **Boulanger.e Union.** D. LEE, proprietaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½, RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).